



Bulletin Municipal octobre 2014

L'été 2014

L'été se termine et avec lui la période des festivités. Les associations, toujours actives dans notre commune nous ont proposé diverses occasions de rencontres : la fête votive, le vide grenier, la journée du patrimoine, le concert, le cinéma... Avec l'arrivée de l'automne, les randonneurs et les chasseurs ont pris le relais.

Entretien estival

Depuis notre élection en mars dernier, nous avons dû faire face à l'absence de notre agent technique Xavier, jusqu'à fin juillet. Cependant nous avons réussi à maintenir les espaces verts en bon état grâce à Agustin notre employé en contrat aidé.

Projets prioritaires

Des études concernant **plusieurs chantiers majeurs** sont en cours: le PLU, la conformité aux normes d'accès et de sécurité des établissements recevant du public (mairie, salle des fêtes, églises), la sécurité routière (RD820 et RD47, avec les services du Conseil Général), l'adaptation de la salle des fêtes et l'aménagement de columbarium dans les cimetières.

Ouverture mairie

Nous avons mis en place, à titre expérimental, une **permanence des élus** le lundi jusqu'à 19 h 30. Le bilan après 6 mois fait apparaître une

fréquentation quasi nulle en soirée. Nous avons décidé de mettre fin à cette expérience.

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont maintenant le lundi de 9 h à 17 h 30 et le jeudi de 9 h à 16 h. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat ou bien directement en cas de nécessité.

Recensement 2015

Le recensement de la population de notre commune aura lieu en janvier et février 2015. Un agent recenseur rendra visite à chaque famille durant cette période. Il est recommandé à ceux qui le peuvent de remplir les imprimés par internet après le passage de l'agent recenseur.

Sécurité

Ces derniers mois, plusieurs **habitations ont été cambriolées**. La gendarmerie recommande de changer un peu nos habitudes en fermant à clé les maisons, les caves, granges et garages, ainsi que les voitures. Ceci pour retarder les vols commis par opportunité. De même soyons vigilants par rapport à des comportements suspects.

Révision des listes électorales

La date limite d'inscription, pour l'année 2015, sur les listes électorales est le 31 décembre 2014.

De nouveaux bancs pour les églises

Les chaises des églises ont été remplacées par des bancs achetés d'occasion à une chapelle d'Angleterre par l'association Eglise et Patrimoine.

Allo docteur

Du nouveau si vous êtes malade le soir à partir de 20 heures ou les week-ends et jours fériés.

Un numéro unique en Midi Pyrénées le 3966, vous permet d'entrer directement en relation avec un médecin. Plus d'information sur notre site sous l'onglet « Sécurité / Milieu ».

GSM chez vous

Si vous rencontrez des **difficultés de réception avec votre téléphone mobile**, le dispositif FEMTOCELL permet de résoudre le problème. Ce dispositif fonctionne avec la connexion wifi de la box. Le coût est de 20€ chez Orange par exemple. Se renseigner auprès de son opérateur mobile.

Le Grand Pass

Le Grand Pass est une carte nominative, délivrée par la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors aux habitants du Grand Cahors (dont Maxou). Cette carte permet d'accéder à des tarifs très préférentiels aux différents équipements : piscines, médiathèque, transports, ludothèque, spectacles, clubs de sports et de loisirs....

Pour l'obtenir, il faut se présenter muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile au siège 72 rue Wilson à Cahors.

Le Drive Fermier

Il suffit de passer commande par internet (produits de la ferme) sur le site www.drive-fermier.fr/cahors et de retirer son panier le jeudi de 13 h à 18 h 30 à la maison de l'agriculture à Cahors. Renseignements au 05 65 23 22 20.

Sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles est en cours: elle est réalisée par les conseillers de votre secteur.

Voici un petit rappel des consignes de tri du SYDED :



Voir les consignes de tri sur le lien suivant :

<http://www.syded-lot.org/> ou sur le site de la mairie www.maxou.info

Cérémonie du 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre de 1914 - 1918 à 11 h devant le monument aux morts, suivi d'un apéritif offert par la mairie.

Contact :

Site internet: www.maxou.info

E-mail : mairie.de.maxou@wanadoo.fr